

Cursus catastrophique

Par **cecilia13**, le **18/07/2015** à **11:14**

Bonjour à tous,

je vous écris car je me pose beaucoup de questions sur mon avenir.

Suite à l'obtention de mon bac en 2011, j'ai intégré la faculté de droit d'aix Marseille. Mais au cour de la première année, j'ai du arrêté en Janvier pour des causes médicales. J'ai donc repris ma première année de droit en Septembre 2012 mais ma situation personnelle était telle que je n'ai pas pu m'impliquer entièrement dans mes études. J'ai donc encore une nouvelle fois repris ma première année en Septembre 2013 dans l'objectif de m'impliquer à 100% dans mes études. Mais ayant pris cette décision sans régler mes problèmes personnels, j'ai encore échoué cette année. Je donc repris mon année de 1ère année de licence en droit en Septembre 2014, année que j'ai réussi. Je passe donc en 2ème année. Cependant, je m'inquiète pour la suite car mon objectif est de devenir notaire. Dés lors, mes questions sont les suivantes:

Est-ce que cela risque de faire tâche sur mon dossier?

Est-ce que cela risque de me mettre des bâtons dans les roues par la suite (passage en Master, concours d'entrée...)?

Est-ce que ça fait tâche d'être en 2ème année à 24ans?

Merci d'avance!

Par **reconversion94**, le **19/07/2015** à **15:00**

Hello

Je t'ai mis un MP consultes la boite mail de ton profil

Par **Levi**, le **19/07/2015** à **16:46**

Au cas où tu n'aurais pas vu mon message, je te réponds la même chose que sur l'autre forum

Bonsoir,

Je ne veux pas te décourager, mais je peux te dire que c'est loin d'être gagné étant donné ton parcours pour l'instant.

Je pense que seul un parcours parfaitement irréprochable pourrais te sauver, c'est à dire pas de rattrapage, pas de redoublement et mention chaque année. Les M2 de droit notarial sont

extrêmement sélectifs, d'abord régionalement, les premières places sont pour les étudiants qui viennent de la région, ensuite au niveau des dossiers.

Du coup, ce que je te conseille c'est de faire un parcours irréprochable et de mettre l'accent sur les matières de droit civil et de droit patrimonial bien entendu. Ensuite, de te rapprocher dès le M1 d'une Université qui a un M2 Droit notarial et qui est connue pour favoriser ses propres étudiants.

Enfin, effectue des stages tous les ans, chez des notaires, des conseillers en patrimoine, des avocats en droit de la famille. A partir de là, monte un projet de carrière cohérent et précis qui te servira de base pour expliquer tes motivations à tes futurs recruteurs.

Profites des années que tu as devant toi avant les candidatures de M2 pour maîtriser l'anglais parfaitement et connaître une autre langue de façon opérationnelle.

Pour les candidatures en M2 : postule absolument partout, il faut donc vérifier toutes les périodes de candidature à l'avance et se faire un calendrier.

Prévois également des plans B : droit du patrimoine, fiscalité du patrimoine, gestion patrimoniale. Si tu dois te servir de ces plans B, je pense que le Master 2 droit notarial sera déjà à oublier, le retenter ne servirait probablement pas à grand chose, la plupart des recruteurs estiment qu'un cumul de M2 n'est pas un bon point sur les dossiers. En revanche ce M2-plan-B te servira pour postuler à la voie professionnelle. A partir de là, une fois encore, montre un dossier parfait, cohérent, une motivation et des projets professionnels précis et des expériences professionnelles et tu as des chances que les recruteurs oublient le (gros) faux départ que tu as fait.

J'espère que ça ne t'as pas décourager mais je ne veux pas te mentir en te disant que ça n'entachera pas ton parcours.

N.B : Pour te donner une idée, je n'ai jamais redoublé et je ne suis jamais allé aux rattrapages. Je suis allé en Erasmus, je parle parfaitement anglais, et je me débrouille dans deux autres langues. J'ai fait plusieurs stages chez des notaires et j'ai finalement eu mon M1 avec mention. Pour autant j'ai été recalé dans toutes les facs de province car je suis de Paris et reçu cependant dans 4 facultés de région parisienne pour un M2 droit notarial.